

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LOMAGNE**



COMITE SYNDICAL DU 14 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 mars à 18H00, les membres du Comité Syndical dûment convoqués par le Président le 4 mars 2024, se sont réunis au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Patrice SUAREZ, Président du Syndicat Intercommunal de Lomagne.

Etaient présents :

Patrice SUAREZ, Sébastien LANNES, Sébastien BIASOLO, Odile BORDES, Jean-Pierre BARRIEU, Alain MAGNAUT, Geneviève ROYER, Véronique DE STEFANI, Sabah MERZAK, Brigitte LAURENTIE ROUX, Christian GAUSSENS, Christian MANABERA, Pierre SCUDELLARO, Cornelis MIJNSBERGEN, Eliane DELPORTE, Jean-Yves DELAPORTE, Corinne QUEVILLY, Jean-Pierre LABADIE, Max ROUMAT, Nathalie GRAZIDE, Jean-Claude MARTINELLI, Bruno CALAO, Romuald PORCHERON, Pétra FORZY, Pierre PELLEFIGUE, Béatrice LIFSITZ, David COLLEONI, , Philippe BATTISTON, Jean-Luc CICERI, Vincent ZAMBONINI, Michèle CASTELL-LLEVOT, Frédéric GARDEIL, Michel L'HER, Roland MARAGON, Nadine LABORIE, Alain FREZOULS, Denise GOULARD, Benjamin VERGNES, Maryse GOURGUES, Karine MONGE, Lionel POUTEAU.

Etaient absents ou excusés :

Jean-Jacques SANGALI, Elodie GIORDANO, Philippe STARCK, Pierrette LESCURE, Florence CHEBASSIER, Jean-Charles GUIRAUT, François Xavier ROUX, Jérémy LAGARDE, Jessica DARROUX, Dominique DELBARRE, Serge PIVETTA, Alexandre RINSANT, Yannick DELEMASURE, Antoine COURNOT, Christophe TERNIER, Carole BELLIER, Murielle FAURE, Marie-Laure PEYRABELLE, Thierry BROQUA.

A donné procuration :

Jérémy LAGARDE à Patrice SUAREZ

Objet : BUDGET PRIMITIF 2024

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le rapport présenté par le Président,

VU l'affectation des résultats 2023,

VU le projet de budget primitif pour l'exercice 2024 présenté par le Président,

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le projet de budget primitif, tel qu'il figure en annexe, pour l'exercice 2024, pour les propositions nouvelles, en recettes et en dépenses à hauteur de :

- **Investissement**

Dépenses	:	2 027 888.52 €
Recettes	:	4 305 793.52 €

- **Fonctionnement**

Dépenses : 3 306 319.29 €
Recettes : 3 306 319.29 €

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 4 565 293.52 € (dont 2 537 405.00 € de RAR)
Recettes : 4 565 293.52 € (dont 259 500.00 € de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à LECTOURE,

Patrice SUAREZ

